

Alain PROVOST\*

## La « villa » maritime de Mané-Véchen à Plouhinec (Morbihan)

En rive droite de la ria d'Étel, sur un promontoire dominant la grève de 3 à 6 mètres, la « villa » de Mané-Véchen jouit d'un magnifique panorama. Signalé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par la mention d'un sol de béton à galets et de fragments d'enduits peints tombés au pied de la falaise, le site fait l'objet d'un sondage ponctuel en 1966 par G. Bernier, à la faveur d'un démaigrissement de la falaise puis, sous la menace d'un projet de lotissement, de fouilles plus conséquentes au début de la décennie suivante sous la responsabilité de P. André. Ces travaux ont débouché sur l'acquisition de la parcelle par l'État en 1972, soustrayant ainsi les vestiges à la destruction.

En 2000, à la faveur d'une coupe rase de la lande recouvrant le site, l'observation de la topographie – des reliefs dessinant un U autour d'une zone en dépression – a permis de cerner l'extension du site et son organisation globale et d'y replacer les vestiges découverts précédemment. Les sondages d'évaluation complémentaire, qui ont suivi, ont validé l'hypothèse d'un vaste édifice à trois ailes disposées autour d'une cour, tourné vers la ria. Les informations collectées lors de ces sondages, sur l'architecture et l'ornementation, la chronologie et la conservation des sols et de la base des élévations ont conduit l'État à monter un programme de fouille exhaustive en préalable à la mise en valeur du site, associant les collectivités locales et territoriales (commune, département du Morbihan et région Bretagne) dans le cadre du Contrat de plan État/Région. Les engagements de financement autorisaient la mise en œuvre de programmes de fouille sur une décennie, avec de campagnes annuelles de 3 à 4 mois conduites par des archéologues professionnels aidés de stagiaires universitaires et de bénévoles.

En outre, l'évolution du chantier a généré la mise en place d'un partenariat privilégié avec le Centre d'étude des peintures murales romaines de Soissons (CEPMR) aux implications suivantes : mise à disposition d'un spécialiste du Centre pour la fouille et le prélèvement des éléments de décor et formation à la fouille des stagiaires du Centre. D'autres partenariats se sont institués avec l'Université de Nantes pour l'accueil des stagiaires en formation du DESS « Métiers de l'Archéologie » et avec l'École Normale Supérieure pour l'accueil de stagiaires dans le cadre de l'UMR « Archéologie d'Orient et d'Occident ».

---

\* Archéologue libéral.

## Les principaux acquis des recherches antérieures

Les travaux successifs de G. Bernier et P. André ont d'abord concerné l'extrémité orientale de l'aile sud et mis au jour un *patio* entouré de salles au sol bétonné, ornées de peintures murales et de stucs. P. André formulait l'hypothèse d'une *villa* à péristyle dont il datait la construction du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. À une quarantaine de mètres à l'ouest du *patio*, une plateforme de béton entourée d'un double mur émergeant de la lande était interprétée, avec une extrême prudence, comme un possible *fanum*<sup>1</sup>. Plus à l'ouest et hors de la parcelle acquise par la puissance publique, c'est un bâtiment thermal révélé par les travaux de terrassement de la station d'épuration du lotissement voisin qui fut partiellement étudié par P. André avant destruction<sup>2</sup>. Par ses modestes dimensions, cet édifice s'inscrit dans la série des thermes de *villae* bien connue en Armorique. De ces campagnes, il convient de mettre en exergue deux découvertes majeures : d'une part, l'ornementation de la salle contiguë à l'est du *patio*, qualifiée par G. Bernier de «salle d'apparat» – en majeure partie détruite par l'érosion de la falaise –, qui associait, au décor peint, des stucs moulurés et figurés dont une représentation de panthère et une tête d'enfant, peut-être un Amour<sup>3</sup>, d'autre part, le dépôt monétaire enfoui sous le sol du *patio*, composé de 22 000 monnaies réparties dans 5 vases, résultant non d'un enfouissement sous une menace immédiate mais d'une thésaurisation commencée dans les années 230-240, puis régulièrement alimentée jusqu'en 282, date des frappes les plus récentes<sup>4</sup>.

## L'organisation générale de l'édifice

À l'issue de la deuxième année du second programme triennal, l'ensemble architectural est bien perçu (fig. 1). C'est un édifice à trois ailes disposées autour d'une cour rectangulaire, en réalité, trois blocs indépendants reliés entre eux par le mur de façade de la cour, sans communication directe par l'intermédiaire d'un portique continu, aménagement dont l'ensemble est dépourvu. Il n'est pas sans intérêt d'observer la succession des angles saillants, à l'extérieur aux jonctions des 3 ailes, comme si l'évolution du bâti avait été stoppée, donnant un sentiment d'inachèvement du projet architectural. L'hypothèse d'une quatrième aile fermant la cour centrale en façade maritime ne peut être démontrée du fait de la conjonction des érosions marine et anthropique. En effet, le granite de la microfalaise a fait l'objet d'une exploitation, dont subsistent de nombreux témoins : fronts de taille et traces de débitage, à la période moderne et peut-être avant. D'après le profil actuel du rivage et les dimensions présumées des salles en façade de l'aile nord, on peut estimer entre 5 et 10 m la puissance des érosions.

En apparence, seule l'aile sud forme un ensemble cohérent, d'une largeur de 16 m pour une longueur supérieure à 32 m. Elle était intégralement ornée de décors muraux. À l'état initial, l'aile ouest forme également un ensemble cohérent de 19,60 m sur 14,80 m, composé de 3 salles rectangulaires alignées en façade de la cour et d'un grand jardin clos à l'ouest. Dans un second état, le retrait de la façade de la salle centrale s'accompagne de l'adjonction d'exèdres aux extrémités des pièces latérales et deux longues salles sont édifiées, flanquant le jardin clos à l'ouest et au sud et reliant une salle carrée préexistante, qui forme alors une «tour d'angle» au sud-ouest (fig. 2). Ces trois derniers espaces, sans ornementation, constituent le secteur des entrepôts de la *villa*. L'aile nord se compose, à l'état initial, d'une enfilade de salles de 4,10 m de largeur en œuvre prolongées, à l'est, par une galerie ; l'ensemble est orné de décors

- 
1. Patrick ANDRÉ, Gildas BERNIER et Roger BERTRAND, «Le domaine gallo-romain du Mané-Véchen en Plouhinec (Morbihan)», *Bulletin de la Société lorientaise d'Archéologie*, 1973, p. 13-14. – P. ANDRÉ et R. BERTRAND, «Le domaine gallo-romain du Mané-Véchen en Plouhinec (Morbihan)», *Bulletin de la Société lorientaise d'Archéologie*, 1974, p. 18-20.
  2. P. ANDRÉ, «Découverte de thermes gallo-romains à Plouhinec (Morbihan)», p.-v. du 13 décembre 1972, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1972, p. 37-38.
  3. Gildas BERNIER, «Fouille de sauvetage au Mané-Véchen en Locquénil, commune de Plouhinec», p.-v. du 14 mai 1967, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1967, p. 16-17.
  4. P. ANDRÉ, «Le trésor monétaire du Mané-Véchen en Plouhinec (Morbihan), 22 000 monnaies du III<sup>e</sup> siècle», *Les Dossiers du CeRAA*, 31, 2003, p. 11-22.

muraux. Dans un second état, trois salles non ornées sont adjointes au nord ; elles sont interprétées comme des salles de service. La façade maritime de l'aile nord se développe sur une longueur de 12 m vers le nord et comprend trois salles ornées dont l'une, où ne subsiste que l'angle nord-ouest, devait être le retour de la galerie de l'aile nord.

La cour centrale mesure 26,70 m de largeur pour une longueur supérieure à 32 m. Une structure hexagonale, aux murs larges de 1,20 m mais fondés peu profondément, apparaît centrée, du moins par rapport à l'axe nord-sud ; seul le décapage en a été effectué et la fouille est à venir. Au sud, à la pointe du promontoire, le vaste espace délimité par l'aile sud et le mur prolongeant la façade de l'aile ouest jusqu'au rivage n'a fait l'objet, pour l'heure, d'aucun sondage d'envergure. On présume qu'il s'agit d'un espace environnemental, ce qui n'exclut pas l'existence de structures ponctuelles, à vérifier lors des fouilles futures.

Dans les espaces bâtis des ailes ouest et nord, il convient d'observer le strict cloisonnement existant entre les salles ornées auxquelles il faut ajouter le jardin clos, et les salles de service et les entrepôts qui n'ont d'autre accès que depuis l'extérieur de la villa.

L'espace défini par l'ensemble des murs périphériques de la villa devait atteindre une superficie comprise entre 4 000 et 4 500 m<sup>2</sup>. Le bâti couvert couvre une surface minimale de 1 200 m<sup>2</sup> tandis que les espaces environnementaux : jardin clos, cour centrale et espace méridional, dépassaient 2 600 m<sup>2</sup>.

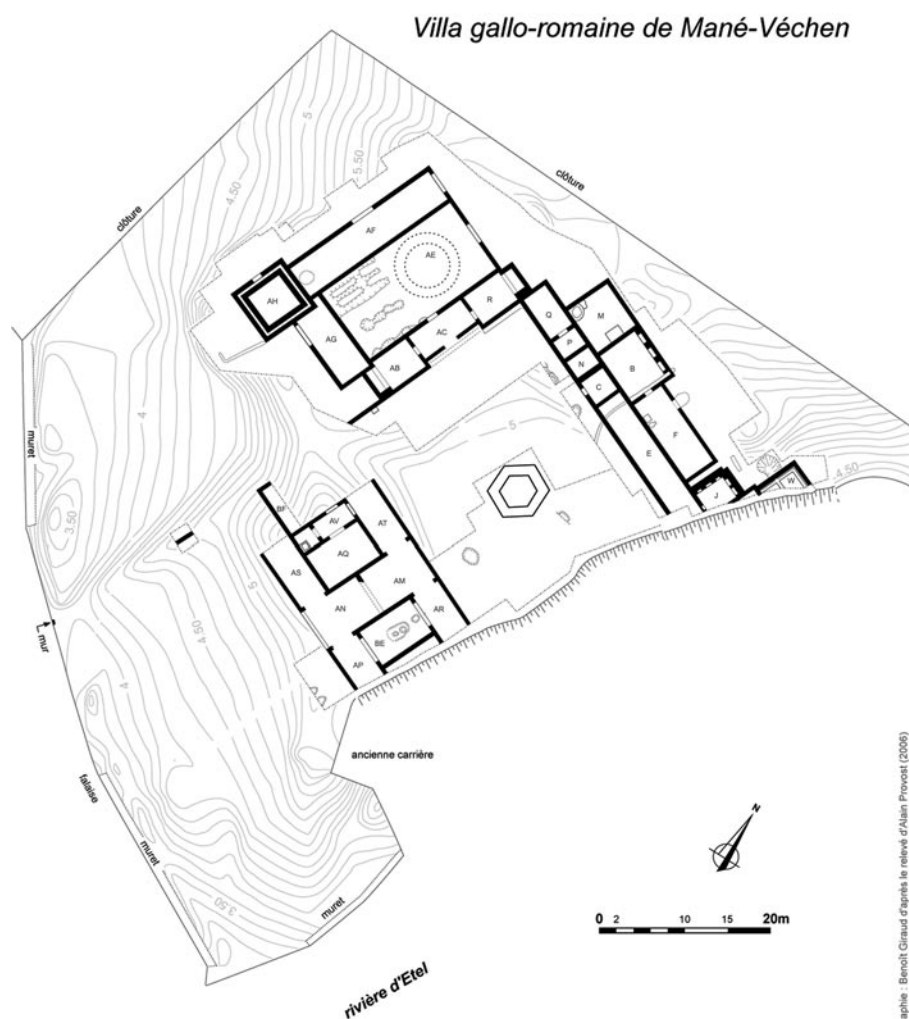


Figure 1 : Plan général de l'édifice à l'issue de la campagne de fouille 2005 (dessin A. Provost, infographie B. Giraud).



Figure 2 : Vue sud des salles en façade de l'aile ouest (cl. A. Provost).

### Les salles en façade de l'aile ouest et le jardin clos

Cet ensemble est régi par une symétrie d'axe ouest-est. En façade de la cour, la salle centrale (AC) de 7,32 m par 4,16 m à l'origine – largeur réduite à 3,30 m après le retrait du mur de façade – fait fonction de vestibule et donne accès, de part et d'autre, aux salles à exèdre ainsi qu'au jardin clos à l'ouest. Le décor mural très érodé de ce vestibule est en cours d'étude : quelques plaques à volutes et cercles bouletés ont été reconnus lors de la fouille.

La partie principale de la salle nord (R) mesure 4,96 m par 4,04 m et l'exèdre est profonde de 1,48 m pour une largeur de 2,62 m. L'aménagement d'une cheminée dans le mur sud est à l'origine du décentrage de la porte de communication depuis le vestibule. L'exèdre était voûtée et décorée de peintures mal conservées sauf au niveau de son ouverture où l'arc était orné d'un enduit blanc à incrustations de coquillages soulignées par un feston rouge.

La salle sud (AB), dont la partie principale mesure 4,74 m par 4,16 m prolongée par une exèdre de 1,30 m de profondeur pour 2,85 m de largeur, était dotée d'un sol de béton. Un riche décor peint en ornait les parois : imitations de panneaux de marbres rehaussés par un faux *opus sectile* en stuc. D'après les remontages en cours, un personnage féminin en buste, plus grand que nature, drapé, assorti de colliers et tenant un *flabellum*, trônait au plafond voûté de l'exèdre, accompagné d'un Éros (fig. 3)<sup>5</sup>.

D'une longueur de 18,15 m pour 9,52 m de largeur, le jardin clos (AE) était accessible depuis le vestibule mais également depuis l'extérieur, au nord, par une grande ouverture de 2,40 m de largeur précédant une rampe constituée de gros blocs de granite juxtaposés qui permettait d'accéder au niveau de circulation constitué de petits galets littoraux (fig. 4). Ce jardin se caractérise par un aménagement bipartite. Au nord, on a reconnu une structure circulaire, qui n'apparaît plus qu'en négatif, délimitée par un « mur » à la fondation superficielle, de 1,20 m de large avec, au centre de la structure, une surface rubéfiée évoquant l'emplacement d'un brasero. Au sud, le sol est perforé par 4 séries parallèles de fosses alignées et de tranchées, d'axe nord-sud. D'après les comblements humiques, il s'agit de fosses de plantation de massifs arbustifs ou floraux ; leur faible profondeur et l'absence de trous de racines excluent qu'il s'agisse d'une végétation arborée. Il convient enfin de souligner la hauteur des murs qui cernaient ce jardin, égale ou supérieure à 6 m, hauteur restituée d'après les observations effectuées sur le

5. Amandine GAITAZ et Danaël VEYSSIER, *Villa gallo-romaine de Mané-Véchen, Plouhinec (Morbihan), Étude des enduits peints de l'exèdre, salle AB, carrés S,T,U,V*, Rapport de stage, Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines, Soissons, juin 2005.

mur nord, versé à l'extérieur, dont la maçonnerie était rythmée par des arases de tuiles et briques (fig. 5). Il s'agit évidemment d'un jardin d'agrément qui rappelle – dans leur principe et à une échelle modeste et sans l'apparat habituel des portiques et bassins – celui de la maison des Dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal ou ceux des grandes villas de plaisance d'Italie<sup>6</sup>. Quant à la « rotonde », cette structure pouvait prendre la forme d'un kiosque ou d'une folie avec pergola éventuellement, l'hypothèse d'une volière étant exclue par la présence d'une surface de combustion.



Figure 3 :  
L'Eros de l'exèdre de la  
salle AB (cl. D. Veyssier).



Figure 4 : Vue générale du jardin clos (AE) depuis l'angle sud-est (cl. A. Provost).

6. Pierre GROS, *L'architecture romaine, 2, Maisons, palais, villas et tombeaux*, Picard, 2001, p. 295-301 et 316 sq.

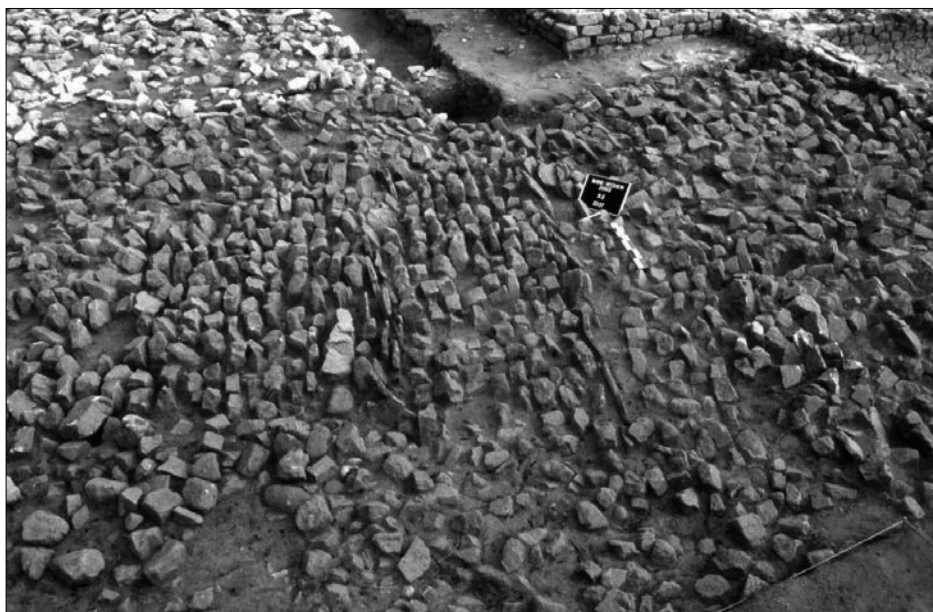


Figure 5 : Vue du mur nord du jardin clos, versé à l'extérieur (cl. A. Provost).

### La façade de l'aile nord

Les 4 salles alignées d'ouest en est (Q, P, N, C) ont 3,10 m de profondeur. Leur longueur s'établit respectivement à 4,15 m, 2,32 m, 2,78 m et 3m. Les deux dernières résultent d'un réaménagement local. Les deux premières communiquaient par une ouverture et devaient communiquer avec les suivantes mais les cloisons sont trop arasées pour l'attester. Ces salles étaient planchées.

Il en était de même pour la galerie (E) de plus de 16 m de long, qui les prolonge à l'est. Il s'agit vraisemblablement d'un portique, dont une partie significative du décor peint a pu être restituée<sup>7</sup>. Certes, le décor mural est fortement érodé à l'exception de la base du mur où subsistait une plinthe composée d'une alternance de panneaux de couleur rouge ocre et jaune. À la jonction du mur de fond et du plafond, courait, sur toute la longueur, une frise composée d'une double paire de rubans ondes, entrecroisés, rouge ocre et rouge bordeaux. Des fuseaux timbrés de croix rouge bordeaux punctuaient les intersections des rubans. La frise de rubans était interrompue par 2 compartiments carrés ornés d'un fleuron encadré de filets bouletés et de chapelets de points. Sur le plafond à voûte surbaissée d'après la courbure des plaques d'enduits, un champ blanc était orné de grands volatiles (au moins 23) grossièrement peints, au corps jaune ou kaki moucheté de points rouge ocre suggérant le plumage; les ailes ne sont pas représentées, le ventre est souligné d'un trait bleu et la queue, bleue, est à peine ébauchée. La tête est petite et le bec rouge ou ocre jaune. Les pattes à 3 doigts et ergots sont de couleur rouge ocre ou ocre jaune. Plus d'une trentaine de ces volatiles, probablement, étaient disposés en quinconce, appartenant à 2 espèces : il s'agit de gallinacés du genre pintade. Si la pintade est fréquemment représentée dans la mosaïque, il semble que la galerie de Mané-Véchen soit le premier témoignage d'une représentation peinte de ce volatile exotique (fig. 6). On reste d'autant plus interrogatif sur le choix du sujet que le traitement en est plutôt fruste<sup>8</sup>.

7. Julien BOISLÈVE, «Les peintures murales de la villa du Mané-Véchen», *Patrimoine, Bulletin de la Société archéologique de Corseul-la-romaine*, XIX, mai 2005, p. 13-17.

8. Claudine ALLAG, «Rubans et pintades», *Patrimoine, Bulletin de la Société archéologique de Corseul-la-romaine*, XIX, mai 2005, p. 18-21.

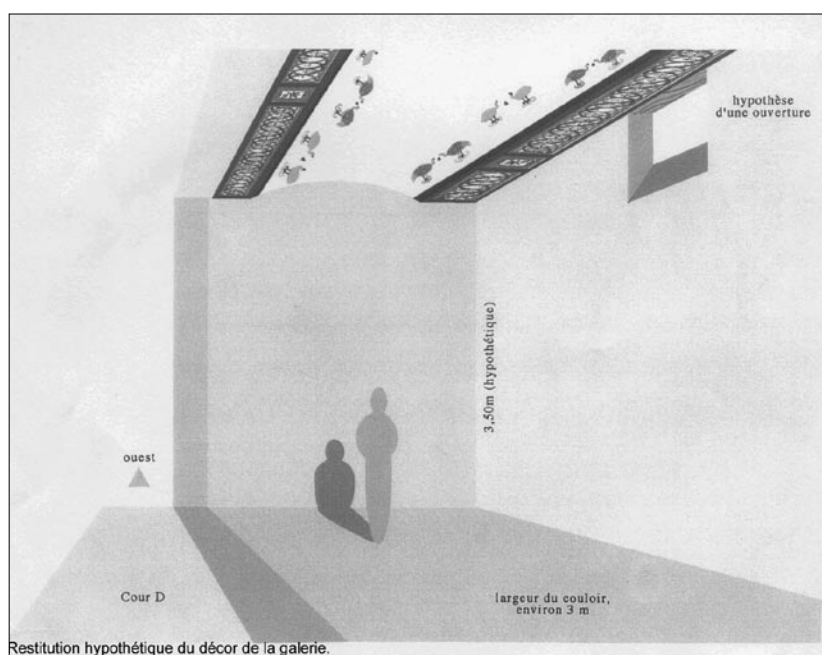


Figure 6 : Restitution hypothétique du plafond du portique de l'aile nord (E) (relevés et dessins : S. Groetembril et J. Boislève, DAO : cl. Vibert-Guigue, CEPMR CNRS-ENS).

### Les salles en façade maritime de l'aile nord

La première (J), accostée à la galerie, dont le mur oriental est en majeure partie détruit par l'érosion, mesure 3,75 m par 2,88 m (fig. 7). Des niches étaient aménagées dans l'épaisseur des murs : trois dans le mur ouest, deux dans le mur nord et deux dans le mur sud où les vestiges d'une seule subsistent du fait d'un arasement plus important. Toutes font 0,60 m de large pour 0,30 m de profondeur, à l'exception de la niche centrale du mur ouest, large de 0,80 m. Il y a là une mise en scène de l'espace d'autant que la niche principale se trouvait en face de la porte aménagée dans le mur oriental ; même si sa réalité n'a pu être vérifiée, elle ne pouvait être ailleurs, ce qui permet d'envisager deux niches supplémentaires de part et d'autre de cette ouverture. Le sol était un béton fortement dégradé par l'occupation terminale du lieu. Quoique érodé, le décor peint était en place en partie basse des murs, sous les niches et sur le plancher de celles-ci. L'étude des éléments en place et des enduits effondrés permet de restituer les volumes et les grandes lignes de l'ornementation de cet espace (fig. 8). La salle était voûtée en plein cintre ou légèrement surbaissée, de même que le plafond des niches. La décoration en était sobre et la palette graphique limitée (blanc, rouge, vert et noir) : sous les niches, une succession de panneaux blancs comportant des motifs végétaux encadrés de bandes ou des filets rouges et, au-dessus, un réseau de bandes et filets encadrant les parois, les niches et les lunettes. Dans ce réseau, un motif en gamma associé à un cercle bouleté orne les angles des parois en partie haute. Entre les niches, un motif linéaire noir, attesté pour la paroi nord, est interprété comme un candélabre sommaire. Au plafond, des rosaces simples composées de cercles concentriques ont été identifiées. Le style linéaire simplifié de la décoration de cet espace est particulier. Les parallèles se rencontrent à Rome dans des maisons tardives et surtout dans les catacombes de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Quant au motif en gamma, non répertorié en Gaule, s'il est attesté à Rome, notamment dans d'autres catacombes, il est plus proche encore de certains décors orientaux rencontrés à Zeugma, en Égypte, en Syrie et en Jordanie<sup>9</sup>.

9. Sabine GROETEMBRIL, *La villa de Mané-Véchen en Plouhinec (Morbihan). Étude des peintures de la salle J dite « salle aux niches »*, Rapport d'étude, septembre 2005, Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines, Soissons.



Figure 7 :  
Vue sud de la salle J  
(cl. A. Provost).

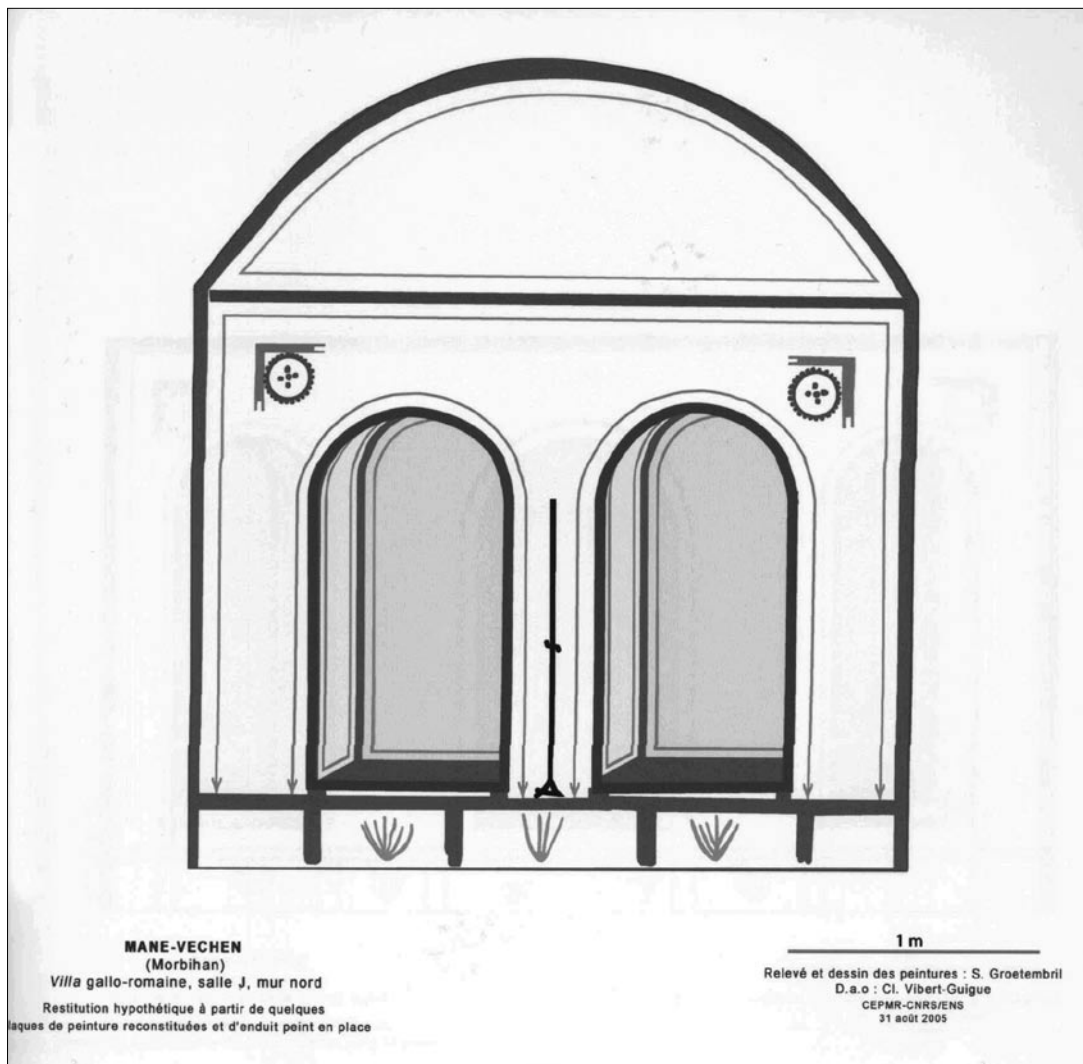


Figure 8 : Restitution hypothétique du décor du mur nord de la salle J  
(relevés et dessins : S. Groetembriil, DAO : cl. Vibert-Guigue, CEPMR CNRS-ENS).

Plutôt qu'une bibliothèque, terme peut-être été employé un peu hâtivement<sup>10</sup>, cette salle pouvait être une salle d'archives, un *tablinum*. Certes, ses aménagements rappellent – à petite échelle et sans appareil monumental – ceux des bibliothèques publiques. Les niches seraient des *armaria* destinées à stocker les ouvrages<sup>11</sup>. Les murs très épais et l'enduction de tuileau conservée à la base du parement externe du mur nord montrent le souci d'obtenir la meilleure isolation possible, ce qui est l'une des caractéristiques des bibliothèques.

La salle la plus septentrionale (W) mesurait 4,82 m de longueur pour plus de 2,60 m de largeur, conservée sur une petite moitié de sa surface (fig. 9). Le béton du sol ne subsiste qu'à l'état de traces sur le hérisson. Cette salle était dotée d'un système d'hypocauste à conduits latéraux et axial dont l'alimentation s'opérait par une simple ouverture dans le mur occidental desservie par une fosse couverte. L'air chaud s'échappait par des *tubuli* aménagés aux angles, en vis-à-vis des conduits. Les niveaux d'effondrement ayant disparu, les éléments du décor sont apparus fortement remaniés, essentiellement dans le comblement des conduits. Ces quelques fragments permettent toutefois d'envisager la présence d'un lambrissage de plaques de schiste au bas des murs et, au-dessus, une enduction peinte de même nature que celle de la salle à exèdre sud de l'aile ouest (AB) : des panneaux imitant les marbres avec faux *opus sectile* en stuc.



Figure 9 :  
Vue nord de la salle à hypocauste  
à conduits W (cl. A. Provost).

Les salles J et W forment manifestement un ensemble desservi par une salle dont seul subsiste l'angle nord-ouest, prolongement probable de la galerie (E). Leur implantation sur le rivage et les aménagements dont elles sont dotées les distinguent. Dans la *villa* des Mystères à Pompéi, on observe l'association d'un *tablinum* (ou bibliothèque privée), qui comporte une vaste niche aménagée dans l'un

10. Françoise MELMOTH, « Une bibliothèque face à la mer – La villa maritime de Mané-Véchen, Plouhinec (Morbihan) », *L'archéologue*, 75, décembre 2004 - janvier 2005, p. 20-23.

11. Roger HANOUNE, « L'architecture de la bibliothèque romaine », *Ateliers*, 12, 1997, p. 109-112.

des murs, avec un *triclinium* d'accès direct depuis cette salle<sup>12</sup>. L'hypothèse d'une telle association à Mané-Véchen n'est pas inconcevable; on observera, d'après la ténuité des traces de combustion, l'intermittence du fonctionnement de l'hypocauste de la salle W, qui témoignerait d'une utilisation temporaire de cet espace.

### L'aile sud

La fouille en étant toujours en cours, les observations exposées ici seront provisoires et liminaires. Le bloc de l'aile sud est régi par une double symétrie : selon un axe ouest est, matérialisé par le mur de cloisonnement des espaces AM et AN et selon l'axe sud nord des mêmes espaces. Dans la première symétrie se répondent, côté nord un portique de 3,56 m de largeur (AT et AR) ouvert sur la cour centrale (fig. 10) et croisé par l'espace AM large de 5,24 m et côté sud une galerie de 3,44 m de largeur (AS et AP), pourvue d'une large ouverture vers le «jardin» méridional et croisée par l'espace AN large de 5,21 m. Dans la seconde symétrie, la salle AQ reproduit exactement le plan du *patio* (BE) de 7,07 m par 4,75 m. La pièce la plus occidentale (BF), reconnue par un sondage restreint, avoisinait les 40 m<sup>2</sup> de superficie. C'est une autre salle emblématique de la *villa*, munie d'un hypocauste à conduits latéraux et rayonnants et ornée de stucs pariétaux moulurés et figurés appartenant à des scénographies animées par des personnages et des animaux au sein de panneaux définis par des moulurations et des décors architecturaux. Cet espace constituera l'élément phare de la fouille de l'été 2006. Ce salon et la salle AQ étaient desservis, depuis le portique nord, par un couloir de 2,16 m de largeur (AV) donnant également accès à un espace en sous-sol (BC), qui était, à l'origine, un espace technique lié au fonctionnement de l'hypocauste de la salle BF (fig. 11). Dans une deuxième phase, cet espace a changé de destination avec le bouchage de l'entrée du *preafurnium* et la mise en place d'un plancher. Seul l'achèvement de la fouille permettra de mesurer l'évolution de cet espace et, par conséquent, l'évolution du fonctionnement du grand salon aux stucs.

À l'exception du *patio*, l'ensemble des sols de l'aile sud était doté d'un béton classique, sans aucun revêtement. Toutes les salles étaient ornées de décors peints aux murs et aux plafonds et de stucs pour la salle BF et pour celle qui était située à l'extrémité orientale et qui a disparu sous l'effet des érosions. Les décors sont parvenus dans un mauvais état de conservation dû à l'incendie qui a affecté surtout les zones BF, AV, AM et AN. C'est un incendie de combles, qui a atteint les plafonds et toitures et qui n'a que peu débordé dans les galeries nord et sud, les maçonneries supérieures au-dessus des arcs à la croisée des galeries et des espaces AM et AN ayant joué le rôle de pare-feu.

L'aile sud se distingue par son appareil et la distribution particulière des espaces avec deux grands salons, dont le plus occidental pouvait être un *triclinium*, un petit jardin intérieur et surtout de vastes espaces de circulation, dont l'accès depuis l'extérieur (ou les accès) était obligatoirement à l'ouest.

### Les salles de service, à l'extérieur de l'aile nord

Il s'agit de trois vastes pièces dépourvues de toute décoration, dont le sol était constitué par le terrain naturel à peine aménagé. La salle F, longue de 10,60 m pour 4,04 m de largeur, était accessible depuis l'extérieur au nord. Le sol naturel était rechargé de graviers, par places, et remblayé à l'est pour compenser la déclivité naturelle du terrain. En face de la porte, deux structures de combustion contiguës (four et foyer) résultent probablement d'un aménagement tardif. De cette pièce, on accédait aux salles B et M. La première, de 6,54 m de longueur pour 5,08 m de largeur, se singularise par la présence de trois grandes niches de 1,20 m de largeur pour 0,60 m de profondeur aménagées dans le mur nord. Ces niches diffèrent radicalement de celles de la salle J par leurs dimensions et l'absence de tout revêtement. Il s'agirait de loges de placards. La salle M, de 5,68 m par 5,24 m, se caractérise par deux aménagements : un massif de maçonnerie très arasé, de 1,92 m par 1,16 m, adossé au mur oriental et un four d'angle,

12. Volker Michael STROCKA, « Pompej VI 17,41 : Ein haus mit privatbibliothek », *Mitteilungen des Deutschen archaologischen instituts, Roemische abteilung*, 100, 1993, p. 322-351.

semi-circulaire, de 1,50 m de rayon, dont la structure remploie des blocs de granite provenant de la rampe d'accès au jardin clos et des dalles de schiste susceptibles de provenir des thermes, ce qui sous-entend un aménagement tardif. Ce four est édifié sur une vaste aire de terre fortement rubéfiée, vestige de la structure de combustion originelle.

Par leur implantation et leurs caractéristiques, ces salles constituent un ensemble structurel lié au service, à la maintenance et au gardiennage de l'édifice : cuisine, resserre et logement des personnels. Les salles M et B possédaient un étage ou, tout au moins un niveau sous combles d'après la hauteur du pignon ouest, restituée à 7 m au minimum d'après l'observation du mur versé à l'extérieur. La salle centrale (B) a été transformée en forge vers la fin de l'occupation du site.



Figure 10 : Vue du portique nord de l'aile sud (cl. A. Provost).



Figure 11 : Vue du couloir d'accès (AV) aux salons de l'aile sud (cl. A. Provost).

### Les entrepôts et silo à l'extérieur de l'aile ouest

Les deux salles qui flanquent le jardin clos, à l'ouest (AF) et au sud (AG) présentent des caractéristiques communes. Ce sont de longues salles, de 19,70 m par 4,03 m pour la première et de 8,95 m par 3,70 m pour la seconde, dépourvues de tout appareil décoratif, dont le sol est constitué par le terrain naturel sans aménagement particulier, mais qui pouvait être planché, et qui sont pourvues de larges entrées. L'accès originel de la salle AF, à l'ouest, était large de 2,80 m. Cette ouverture a été bouchée dans une seconde phase et une nouvelle porte, d'au moins 2,20 m de largeur, a été percée au nord. L'accès à la salle AG se faisait au sud par une large ouverture de 2,90 m. Par leur position en couronne extérieure de l'édifice, leur géométrie et l'importance de leurs accès, ces deux salles présentent un certain nombre de caractéristiques typiques de lieux de stockage que l'on peut qualifier d'entrepôts d'après leurs dimensions.

À l'angle des deux espaces précédents, la salle carrée (AH) se distingue par un aménagement bien particulier (fig. 12). C'est un édifice de 7,20 m de côté en œuvre délimité par un mur périphérique en petit appareil classique, pourvu d'un accès à l'ouest. À l'intérieur, un mur mixte, dont le parement externe est en petit appareil et le parement interne en briques liées au mortier de tuileau, sert de coffrage à un puissant massif de fondation de près de 1,30 m d'épaisseur qui supporte un sol de béton blanc à granulats de granite concassé et de fragments de tuiles, dépourvu de revêtement, de 0,30 m d'épaisseur. Cette structure définit un espace interne de 5,34 m par 5,22 m. L'espace de largeur constante (0,30 m) réservé entre le mur périphérique et le mur mixte, dont le fond est constitué par le terrain naturel, ne présente aucun des aménagements caractéristiques d'une fonction hydraulique ou calorifique. On pense qu'il s'agit d'un système de régulation thermique par circulation d'air entre les parois. Plutôt qu'une citerne – aucune trace de canalisations n'a été mise en évidence autour de cette structure – il convient d'avancer l'hypothèse d'un silo pour des matières pondéreuses et périssables. En terme de chronologie relative, le mur périphérique a été édifié en premier : le jointolement au fer du parement interne n'aurait pas été possible dans le cas contraire, ce qui laisse supposer un premier état de fonctionnement de la structure sans le massif interne.



Figure 12 : Vue du silo AH depuis l'angle sud-est (cl. A. Provost).

### Le haut-relief d'Ariane à Naxos

Pièce maîtresse du mobilier, cette sculpture a été découverte au rebut, dans une fosse à l'extrémité méridionale de l'espace AF (fig. 13). Les deux principaux fragments gisaient l'un au fond de la fosse (partie supérieure), et l'autre contre la paroi orientale (partie inférieure), environnés d'une multitude de petits fragments et d'éclats. Les fragments étaient recouverts par des monceaux d'ossements animaux d'élevage, souvent en connexion, caractéristiques de rejets de boucherie attribuables aux squatters. La position stratigraphique de la sculpture permet de situer sa mise au rebut dans le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle. Certains éléments de l'iconographie n'ont pas été retrouvés ce qui tend à indiquer que la sculpture était dégradée au moment du rejet dans la fosse. Elle a été découverte en deux épisodes : la partie supérieure en 2000 lors de l'évaluation complémentaire et la partie inférieure trois ans plus tard lors de la fouille de la zone AF<sup>13</sup>.



Figure 13 : Le haut-relief d'Ariane à Naxos (cl. M. Thomas).

13. La sculpture a été remontée et consolidée par les soins du laboratoire Arc'antique de Nantes et plusieurs moulages en ont été réalisés.

C'est un bloc rectangulaire en tuffeau, de 496 mm de hauteur, 392 mm de largeur et 182 mm d'épaisseur maximale traité en haut-relief, les personnages étant fortement détachés du fond. Les traces du ciseau, des stries croisées, sont apparentes sur le bord droit et au dos du bloc. L'usure relative des reliefs est à mettre en relation avec la friabilité du matériau.

L'iconographie s'organise sur trois plans. Au premier plan, un personnage féminin allongé, redressé sur un coude, dénudé jusqu'au pubis, occupe la partie inférieure sur toute la largeur. Au second plan, à droite, nettement détaché du bloc, un personnage masculin est représenté debout, nu, avec un drapé qui couvre l'épaule gauche et tombe jusqu'à ses pieds après s'être enroulé autour du bras et du poignet et dont le bras droit soutient un objet qui pourrait être un thyrses ; à gauche, deux personnages en buste, l'un, masculin, l'autre féminin. Au troisième plan, les deux personnages féminins en bustes, vêtus et se faisant face, sont fortement érodés. Dans l'angle supérieur gauche, il ne subsiste, du septième personnage, qu'une aile et un bras tendu tenant un arc ; ces attributs permettent, cependant, d'identifier un Éros archer<sup>14</sup>.

En attendant l'étude exhaustive, une interprétation globale du sujet peut être proposée. Le personnage féminin en est la clef : c'est la représentation canonique d'Ariane à Naxos, déclinée à de nombreuses reprises, notamment sur un relief de la villa Hadriana, sur le sarcophage de l'Ermitage et dans la peinture pompéienne<sup>15</sup>. Reste à trancher entre les deux scènes habituelles : l'abandon d'Ariane par Thésée ou sa découverte par Dionysos. Le principal personnage masculin suscite l'hésitation ; si c'est bien un thyrses qu'il tient, on peut opter pour Dionysos. L'ensemble des personnages secondaires plaide en faveur du cortège dionysiaque.

Cette œuvre n'a pas d'équivalent dans la péninsule armoricaine et plus généralement dans l'Ouest de la Gaule, tant au niveau de l'iconographie, qu'au niveau stylistique. Les proportions, les postures, la finesse d'exécution des visages, des muscles et des drapés montrent l'excellente maîtrise d'une œuvre exécutée dans un matériau aisé à travailler, d'après des modèles classiques.

## Un siècle d'occupation

La fondation de Mané-Véchen est particulièrement tardive : d'après la céramique découverte sur les sols extérieurs et dans la cour centrale, elle n'est pas antérieure à 160 après J.-C. Les formes de vaisselle importée (sigillée) sont caractéristiques de la période sévérienne (193-235) et c'est probablement à l'extrême fin du II<sup>e</sup> siècle ou au début du III<sup>e</sup> qu'il convient de situer la construction de l'édifice dans son état initial. Le second état de l'édifice, caractérisé par des modifications mineures de la façade de l'aile ouest et l'adjonction de salles de service et d'entrepôts ne peut être situé avec précision – en tout état de cause, dans le courant du III<sup>e</sup> siècle – dans la mesure où, sauf ponctuellement, il n'y a pas de stratigraphie des dépôts ; seuls les niveaux d'abandon et de démolition sont stratifiés.

D'après le monnayage d'imitations à tête radiée présent à l'interface entre les sols bétonnés et le niveau incendié, l'incendie de l'aile sud est postérieur à 270 après J.-C. Les deux autres ailes n'ont pas subi l'action du feu ; seule la « bibliothèque » présente des traces d'un incendie partiel. La plupart des salles de ces deux ailes ont connu une ultime phase d'occupation qui se manifeste par l'installation, dans les salles ornées, de foyers sommaires constitués de fragments de tuiles et par d'abondants rejets culinaires autour de ces foyers et dans certains espaces utilisés comme dépotoir telles la salle C, la cour centrale en bordure de la façade de l'aile ouest et l'extrémité méridionale de l'entrepôt AF. Dans le jardin clos, les angles nord-ouest et nord-est sont transformés en forge. Le monnayage composé de nombreuses imitations à tête radiée et particulièrement de *minimi* situe cette phase à l'extrême fin du III<sup>e</sup> siècle et au tout début du IV<sup>e</sup>. Ce mode d'occupation est en complète opposition avec celui de la phase fastueuse de

14. Nos remerciements vont à Julien Boislève, qui, dans le cadre de son *cursus* universitaire, s'est essayé à l'étude de la partie supérieure de l'œuvre.

15. W.A. DESZEWSKI, s.v. « Ariadne », in *Lexicon iconographicum mythologiae classicae*, III, Munich, Zurich, 1986, p. 1049-1070.

l'édifice : il est manifestement l'œuvre de squatters qui réutilisent le bâti demeuré en bon état, ignorant l'aile sud détruite par l'incendie, et qui ne se livrent à aucune reconstruction ; bien au contraire, ils finissent pas transformer le vestibule (AC) en dépotoir après la chute d'une partie de la toiture. Parmi ces nouveaux occupants, dont la vaisselle de table est constituée de *terra-nigra* tardive et de céramique dite « à l'éponge », qui se livrent à l'élevage (surtout du porc d'après les abondants restes de faune), à la pêche d'après la découverte de plombs de filets, de navettes et de restes de poissons et au travail du fer, des militaires d'après les armes (pointes de lances) et les éléments de costume (fibule penannulaire, appliques de ceinturon) découverts dans les niveaux d'abandon. Pour retracer le fil des événements qui affectent l'édifice dans les dernières décennies du III<sup>e</sup> siècle, il convient de remettre en contexte le dépôt de thésaurisation découvert dans les années soixante-dix. L'abandon du dépôt vers 282 implique la disparition des occupants légitimes à ce moment-là ; moment qui n'est pas anodin et qui correspond à une période particulièrement troublée notamment par l'activité des pirates saxons, frisons et francs qui affecte les côtes septentrionales de l'Empire et par les révoltes bagaudes. L'incendie de l'aile sud intervient dans ce même contexte chronologique et c'est probablement dans les années qui suivent que s'installent les squatters. Peut-être faut-il envisager l'installation d'une petite troupe – les salles épargnées par l'incendie étant encore en bon état – pour la surveillance de la ria après le rétablissement du calme. Cette dernière occupation ne durera que quelques décennies compte tenu de l'absence de vaisselle d'Argonne et de céramique importée des Iles Britanniques. Les niveaux d'effondrement des murs et les murs versés montrent que l'édifice n'a pas fait l'objet d'une récupération intensive des matériaux de construction.

### **Villa maritima ou espace collectif ?**

Les pré-supposés à l'origine du programme, à la suite des travaux de P. André, envisageaient l'hypothèse d'une *villa maritima*. À l'issue du premier programme triennal, cette idée semblait s'imposer. En effet, certains critères répondaient à la définition proposée par X. Lafon<sup>16</sup> : implantation sur un promontoire en saillie sur le rivage, édifice tourné vers la ria jouissant d'un magnifique panorama, développement du bâti en façade maritime à l'extrémité de l'une des ailes au moins. L'organisation en U autour d'une cour et la présence, à l'écart de l'édifice principal, d'un *balneum* dont l'implantation, le plan et les dimensions rappellent ceux des thermes privés des villas de la région, semblaient conforter la proposition. Quant au jardin clos, il s'inspirait, semble-t-il et toute proportion gardée, des grands jardins des villas de plaisance et de production de l'Italie du II<sup>e</sup> siècle. On était d'autant plus fondé à proposer cette identification qu'un parallèle pouvait être fait avec quelques villas maritimes d'Istrie comme la villa di Monte Collisi et plus encore la villa di Barbariga, tant à propos du choix du site d'implantation que de l'organisation de l'édifice<sup>17</sup>. Dans cette perspective, les appartements privés étaient envisagés dans l'aile sud ; la présence d'une salle richement ornée et celle du dépôt monétaire allant dans ce sens.

Outre la fondation tardive de Mané-Véchen, qui tranche avec la tradition de la *villa* maritime (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), il convient de souligner les particularités de l'édifice. L'organisation de l'aile sud avec ses vastes espaces de circulation et de réception élimine l'hypothèse des appartements privés. La stratigraphie des effondrements exclut la possibilité d'appartements à l'étage et il serait on ne peut plus hasardeux d'évoquer la possibilité d'un espace purement privatif à l'extrémité de l'aile sud détruite par l'érosion, sachant que les galeries de circulation des façades se prolongeaient manifestement jusqu'au rivage antique. Il convient aussi de noter l'absence de tout décor de sol, tandis que les parois et les plafonds sont richement ornés. À signaler, surtout, l'absence de portique continu en façade de la cour, ce qui ne permettait pas de circuler d'une aile à l'autre à l'abri de la pluie ou du soleil ! La présence

16. Xavier LAFON, *Villa maritima. Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C./ III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, École française de Rome, 2001.

17. Robert MATIJASIC, « Roman rural architecture in the territory of Colonia Julia Pola », *American Journal of Archaeology*, 1982, p. 53-64.

d'une bibliothèque ou d'un *tablinum* probablement associé à un *triclinium*. S'y ajoute l'importance des espaces de stockage (entrepôts et silo) qui, à notre sens, dépassent les simples besoins domestiques de l'édifice et pour lesquels il faut envisager une relation avec des productions.

Ces éléments concourent à envisager un espace collectif ou semi-collectif. Sans sombrer dans la tendance à voir des *scholae* partout, il convient de s'interroger, mais avec une extrême prudence compte tenu du contexte rural, sur l'identification possible d'un siège d'association. Il est bien délicat de souscrire à l'idée du siège d'une association religieuse au seul vu de la répétition des témoignages bachiques, tant il est vrai que la mythologie bachique procède de la représentation tout autant que de la religion<sup>18</sup>. Y voir le siège d'une association de citoyens romains ne repose sur rien. Le siège d'une association de négociants ou de producteurs serait plus proposable ! Le dépôt monétaire découvert dans le patio ne va certes pas à l'encontre d'une telle idée, plutôt confortée par l'importance des entrepôts.

### Conclusion

Une *villa* ou le siège d'une association quelconque ? Attendons sereinement l'achèvement de la fouille avant de trancher. Des réponses sont sans doute à attendre de l'étude du décor de grand salon de l'aile sud, de la disposition de l'entrée (ou des entrées) de la *villa* aux extrémités des galeries de l'aile sud, de la fouille de l'édifice hexagonal de la cour et de celle de l'espace méridional du promontoire.

Nous voulons souligner à nouveau, outre les aménagements particuliers dont dispose cet édifice, la richesse et la diversité du décor où les influences méditerranéennes, voire orientales, sont répétées, sans omettre le haut-relief, sans égal, en thématique comme en stylistique dans le *corpus* de la statuaire régionale.

Demeure une autre question : de quel secteur économique proviennent les revenus dégagés pour l'édification et l'apparat du Mané-Véchen ? La position du site, à l'entrée d'une ria qui constituait l'une des voies de pénétration des marchandises vers l'intérieur, conduit inévitablement à évoquer les productions maritimes telles que le *garum* et les salaisons de poissons, dont plusieurs unités de transformation sont connues dans les environs, ou le commerce et le négoce.

18. Pascal VIPARD, « Le rôle du décor dans les parties officielles d'une domus à péristyle du début du III<sup>e</sup> siècle : le cas de la maison au grand péristyle (Vieux, Calvados) », *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du nord de la France*, 83, 2001, p. 21-33.